



---

## Evaluation de l'Etat de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « lagunes côtières méditerranéennes » 1150-2

Réunion d'avancement sur les travaux de mise à jour de la méthode et des actions à venir dans le cadre du Life Marha

*Compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2018, Tour du Valat*

---

### Participants :

Nathalie Barré / Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Tour du Valat  
Isabelle Mandon-Dalger / Dreal Occitanie  
Jean-Marc Salles / Dreal PACA  
Anis Guelmami / Tour du Valat  
Fanny Lepareur / MNHN-UMS Patrinat

### Par visioconférence :

Marie Garrido / Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Office de l'environnement de la Corse  
Julia Culioli / Dreal Corse

---

### **1/ Principales modifications du rapport de retour d'expérience (REX) et de la V1 du guide d'application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'IC 1150 - lagune côtière**

La vacation de Léa Riera de Mai à Août 2018 (MNHN-UMS Patrinat) a permis d'aboutir à la VF du REX et à une version finalisée du guide d'application. Ce dernier intègre une mise à jour des références bibliographiques et des méthodes propres aux indicateurs employés sur les lagunes suivies dans le cadre de la DCE.

Concernant les fiches pratiques, qui sont la nouveauté de ce guide, elles ne sont pas présentées dans l'immédiat car elles doivent encore être finalisées sur certains indicateurs. La révision finale sera faite en fonction des retours de l'agence de l'eau RMC et afin d'éviter tout quiproquo sur la façon de présenter les fiches pratiques de la méthode EC lagunes (paternité des méthodes employées et

experts sollicités pour les relectures de ces documents). Une discussion sera proposée prochainement à Anaïs Giraud (AE RMC Montpellier).

## **2/ Mise en œuvre de la méthode et besoin d'expertise**

Il est rappelé que les gestionnaires de sites qui ont fourni leur REX sont des collectivités. Sur les étangs palavasiens, le chargé de mission qualité de l'eau du SIEL avait des compétences pour pouvoir réaliser l'évaluation notamment sur l'indicateur macrophytes (partie terrain et analyse des données), et il a pu être appuyé de plusieurs stagiaires et du gestionnaire des salines de Villeneuve-lès-Maguelone (CENLR). Pour ce qui est du syndicat RIVAGE sur la lagune de Salses Leucate, c'est le bureau d'étude Seaneo qui a été maître d'œuvre pour l'évaluation de l'indicateur herbiers.

A noter que ces retours d'expérience ne sont donc pas forcément représentatifs de ce que d'autres collectivités ou structures de gestion seraient en mesure de faire sur les lagunes françaises. Le Pôle lagunes n'a pour le moment pas d'autres retours d'expériences sur l'utilisation de cette méthode venant d'autres gestionnaires de sites. Ce manque d'information fera l'objet d'une question intégrée à l'enquête qui leur sera diffusée.

D'autre part, la question du niveau d'expertise demandé pour l'évaluation des lagunes se pose, car les animateurs de sites n'ont pas forcément de compétences naturalistes, alors que les gestionnaires de sites seraient davantage formés à cela. Cependant ces derniers n'agissent pas seulement à l'échelle du site N2000, donc peuvent avoir d'autres priorités de suivis et d'actions dans leur périmètre de gestion.

Concernant les points sur les milieux plus doux, il serait intéressant de demander l'avis des experts du Pôle hydrobiologie des DREAL qui réalisent de nombreux points d'échantillonnage dans le cadre des suivis DCE (données existantes à connaître si utiles pour l'évaluation).

Sur le volet macrophytes, en Corse, l'IFREMER avec parfois le concours de l'Université de Corse agissent les principales lagunes de Corse (plus particulièrement les lagunes étant considérées comme masse d'eau de transition au titre de la DCE). Le CBN Corse peut également à travers son domaine d'expertise travailler sur ces habitats.

### **- *Mutualisation possible des besoins d'expertise :***

JM Salles rappelle que pour pouvoir mutualiser une demande d'expert, c'est bien d'identifier une structure tête de réseau en appui aux gestionnaires. Il cite pour exemple le cas du projet de suivi mutualisé des gîtes à Chiroptères en PACA, coordonné par le groupe Chiroptères de Provence. Il coordonne les suivis auprès des structures de gestion avec une cohérence à l'échelle du territoire, les animateurs Natura 2000 y sont associés et appuyés d'un ou plusieurs experts pouvant les accompagner, répondre à leurs questions, former les personnes réalisant les suivis et réaliser les suivis les plus complexes ou à risque. La demande de financement auprès de la DREAL PACA concernait bien le suivi de plusieurs sites à la fois.

En Corse pour les projets à mutualiser, il faudra faire attention au problème de mise en concurrence (nous rechercherons plus de détails à ce sujet).

=>L'approche multisites des projets d'expertise intéresserait tout le monde. Donc une prestation pour les 3 régions serait un plus pour pouvoir avancer notamment sur les lagunes hors DCE.

Les réunions de cadrage de l'animation des sites N2000 se font avec un pas de temps de 3 ans. Il est possible de prévoir une prestation comprise dans la convention d'animation (le FEADER appui à hauteur de 53% pour les sites N2000) ou une prestation financée par l'état sur subvention. Une prestation multisites est finançable à 100% par une DREAL.

=>La remontée des besoins en prestations externes pour l'évaluation des sites doit se faire 6 mois avant.

=>En Corse : convention N2000 tous les 3 ans aussi, mais chaque année il est possible de faire un avenant avec une remontée des besoins de prestation.

**NB :** Isabelle Mandon précise que pour les évaluations actuelles, les bureaux d'étude ne s'emparent pas forcément des méthodes existantes et standardisées pour faire cette évaluation. L'intérêt est pourtant de pouvoir rester conforme aux attentes de l'évaluation.

#### - ***Cartographie d'habitats en milieux lagunaires***

Anis Guelmami a présenté le travail de cartographie fine des habitats naturels de la RNR de la Tour du Valat. Cette cartographie a été réalisée par Amélie Granger dans le cadre de son Master 2, elle a permis entre autre de mieux définir la surface d'habitats prioritaires par rapport à une méthode conventionnelle employée sur les sites N2000. Ce travail a permis de dresser une comparaison des deux techniques employées et d'expliquer le gain en précision obtenu grâce à l'outil de segmentation et classification des habitats développé dans le cadre du programme SWOS.

80% de l'interprétation des habitats a été réalisée par cette technique mais il n'y a pas eu de test de classification automatique sur d'autres territoires.

Suite à cette présentation, il a été discuté de pouvoir employer cette méthode sur d'autres sites et de pouvoir tester sa reproductibilité sur un site qui serait relativement proche géographiquement de la Tour du Valat. Pour gagner du temps, il est préférable de disposer de données cartographiques anciennes et de données de terrain préalablement fournies par le gestionnaire.

Un autre site en Camargue pourrait être pilote de ce test, mais cela pose question quant à sa réalisation par un stagiaire (par exemple dans le cadre du Life Marha). Sur le volet SIG, la prise en main de la méthode n'est pas contraignante, ni trop complexe pour l'envisager par un étudiant. En revanche sur le volet de la vérification terrain de cette méthode, les compétences d'un botaniste sont nécessaires, ce qui engagerait à disposer d'une personne suffisamment expérimentée et spécialiste pour aider à l'identification des habitats sur le terrain. La Tour du Valat dispose actuellement d'aucune capacité humaine pour cette mise en œuvre dès 2019 en raison des plans de charge des experts concernés. En revanche, une prestation réalisée par un bureau d'étude pourrait être envisageable, mais les limites géographiques de la zone à cartographier détermineront grandement le coût l'opération.

**NB :**

-Isabelle vérifiera qui a déjà acquis les orthophotos des sites N2000 en Occitanie qui pourraient être utiles dans le cadre d'un déploiement de cette méthode en région.

- le projet Carhab à l'échelle nationale, est l'outil qui servira d'aide à la décision pour savoir où porter en priorité l'action sur les habitats avec l'appui des experts du CBN.

- **Tables de décisions de la stratégie régionale espèces invasives**

Dans le cadre des fiches du guide d'application, il serait préférable de proposer une table des espèces invasives conjointe aux 3 régions, mais signalant les différences de statut selon les régions. La stratégie régionale espèces invasives est en cours de construction en Corse.

Pour compléter les tables d'espèces exotiques envahissantes :

- La stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-

Alpes-Côte d'Azur et son plan d'actions est en lien : [http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Strategie\\_EVEE-PACA\\_plan\\_actions\\_cle72be6d.pdf](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Strategie_EVEE-PACA_plan_actions_cle72be6d.pdf)

- Le site sur les invasions biologiques en milieux aquatiques peut aider pour la liste des espèces également : <http://www.gt-ibma.eu/>

### **3/Remontée des informations pour l'évaluation des sites N2000**

En 2019, le rapportage de l'évaluation est biogéographique, ce qui donne une vision assez « macroscopique » pour alerter sur l'état de conservation. L'exercice est très différent de celui qui se fait à l'échelle des sites et qui demande plus d'expertise. Fanny Lepareur demandera en interne qui est le référent du MNHN pour le rapportage qui sera transmis à l'Europe.

Il y a un manque global de cohérence sur les rendus des experts dans les fiches FSD. Il faudrait pourtant pouvoir vérifier cette cohérence entre les fiches sites avec l'appui d'expert. En Corse, plus d'informations devront être transmises à ce sujet.

**En Sud-Paca :** La DREAL remplit les fiches FSD sur la base des données intégrées dans SILENE.

**En Occitanie :** ce sont les animateurs qui remplissent un tableau dans la base de données SINP pour cette évaluation.

### **4/ Questionnaire à destination des animateurs et gestionnaires de sites N2000**

Est-ce que les animateurs sont les bonnes cibles ? Il faudrait scinder le questionnaire en 2 parties pour toucher les deux types d'acteurs : ceux qui peuvent faire et agissent sur site (gestionnaire) et ceux qui sont animateurs et donc plus dans la partie administrative de la gestion du site.

=>La liste des destinataires du questionnaire est à revoir, à renvoyer aux DREALs pour vérification des animateurs et gestionnaires des sites N2000.

Comme certains d'entre eux ont des demi-postes, il serait donc préférable de leur poser des questions complémentaires à celles proposées :

- Combien d'ETP sur l'animation du site et d'ETP en poste sur la gestion de ce site ?
- Quelles sont les priorités attendues dans leur programme d'actions ?
- Est-ce qu'ils feront l'évaluation s'ils n'ont pas de financement dédié pour le faire ?
- Qui remplit la fiche FSD du site ?